

PRENDRE SA RETRAITE EN 2008

* Lire page 8

RETRAITES : LES MEMES QUI TRINQUENT !

* Lire pages 6 et 7

LES ECHOS DU MOIS SUR SME ET ROXEL

* Lire pages 9

UPR
Sud

☎ 05 56 70 79 00
☎ 05 56 70 79 50
☎ fax : 05 56 70 79 35
✉ upr.sud@orange.fr

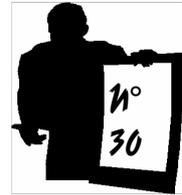
Le Lien
des

Sud

Préretraités & Retraités de SNPE et ROXEL

* Union des Préretraités et Retraités Sud de SNPE & ROXEL *

Site Internet : <http://sudsmemonsite.orange.fr>



Mardi 4
Décembre 2007



* * *

Pouvoir d'Achat

De qui se moque-t-on ?

☛ Salaires et pensions se traînent derrière la hausse des prix, mais c'est à une remise en cause de nos droits à tous que l'on assiste : sans toucher à la répartition inéquitable des richesses !

* Lire en pages 4 et 5 *



Cher

Adhérent(e),

○ Supprimer les RTT, travailler le dimanche, faire des heures supp, travailler au moins jusqu'à 65 ans... voilà les idées du président pour augmenter le pouvoir d'achat alors que le bouclier fiscal de l'été a rapporté, lui, très gros aux riches et... sans travailler plus ! C'est de la Régression sociale !



FAITS ET MEFAITS

La revue des faits et méfaits

☐ 1^{er} novembre 2007

Des Régimes très spéciaux...

■ En plein débat sur nos retraites, les députés se sont votés une loi sur leur système de retraite pourtant déficitaire... et alimenté par la subvention publique. Ils bénéficieront d'une retraite à taux plein à partir de 60 ans avec... 22,5 annuités ! Et oui, ce sont les mêmes qui vous expliquent chaque jour que revenir aux 37,5 annuités (qu'ils nous ont enlevé)... c'est pas possible !

☐ 8 novembre 2007

Gagner plus sans savoir combien...

■ La transparence était un des engagements de Robin de Versailles. Concernant son augmentation pourtant, même les journalistes ont du mal à en faire le calcul. Annoncé dans un premier temps à + 140 %, elle a été rectifiée à + 172 %, pour finalement se situer actuellement à +



202 % voire + 206 % selon les sources. Faut dire qu'à ce niveau d'augmentation, on n'est plus à quelques % près !

☐ 23 novembre 2007

Les promesses tenues...

■ En général, quand quelqu'un se vante d'avoir tenu ses promesses, c'est quand elles sont censées apporter une amélioration. Là, on a vu un président heureux d'annoncer avoir tenu une promesse qui va... détériorer les retraites de travailleurs ! Faut dire que ce sont en général les seules promesses tenues, et cela fait tellement plaisir aux adeptes des stocks options et du bouclier fiscal !

☐ 30 jours en Novembre 07

ANTISOCIAL

☐ Revue de presse :

« PARISOT VEUT ABOLIR L'HORAIRE LEGAL DU TRAVAIL »

« LE MEDEF VEUT EN FINIR AVEC L'AGE DE RETRAITE »

« PATRONS ET GOUVERNEMENT REFLECHISSENT A LA FIN DES 35 H »

« SUPPRESSION DE 63 TRIBUNAUX PRUD'HOMMES »

« CODE DU TRAVAIL REECRIT PAR LES DEPUTES EN SILENCE »

« LES FRANCHISES SUR LES SOINS AU 1^{ER} JANVIER 2008 »

Et des souvenirs...

» Des travailleurs morts pour obtenir l'horaire légal et la réduction du temps de travail,

» De la grève générale pour obtenir les congés payés : « hors de question de payer des gens à ne rien faire » disait le Medef de l'époque (travailler plus, déjà...),

» La retraite et la sécu mis en place par la résistance à la libération avec obligation pour les patrons à cotiser. On les laisse tout effacer ?



PAYER PLUS...



Redevance TV

Les personnes âgées exonérées... payeront !

□ Le pouvoir d'achat ? A partir de 2008 de nombreuses personnes âgées aux revenus modestes, qui, jusque-là, bénéficiaient d'une exonération totale de la redevance audiovisuelle, devront elles aussi, payer cette taxe.

Jusque là, les personnes âgées de plus de 65 ans non imposables, les titulaires de l'allocation handicapés, et les plus de 60 ans dont le revenu étaient trop faibles étaient exonérées.

A compter de janvier, il n'y aura plus que les personnes exonérées de taxe d'habitation qui ne payeront plus la taxe TV. Les autres devront déboursier 116 € de plus... Cela va augmenter leur pouvoir d'achat, c'est sûr !!!

Consommation

Petit papa Noël...

□ L'UFC Que choisir et l'INC ont mis en garde contre les fausses promotions des magasins à Noël. Elles dénoncent « l'alignement des prix en raison d'ententes entre fabricants et distributeurs », et « des promotions sur catalogues qui ne sont que de la poudre aux yeux ».

Ainsi « les prix barrés ou signalés comme intéressants sont identiques à la concurrence, voire plus élevé » et « des promotions sont des attrapes nigauds sur des produits souvent introuvables ». Et cela concerne tous les articles, des jouets à la haute technologie...

Eaux Troubles

Qui ?

□ Dans le scandale des caisses noires patronales (voir Lien Sud n° 29) Mr Gautier-Sauvagnac a donné devant les enquêteurs « une idée globale de la destination des fonds » en précisant : « Les destinataires sont des organisations participant à la vie sociale du pays » mais « s'est refusé à donner les noms de ces organisations ou de leurs représentants » (Afp).

Ont en connaît qui doivent avoir une petite idée, et pas qu'à l'UIMM... Nous, nous attendons que la vérité soit établie pour rétablir l'honnêteté et l'indépendance de la représentation du personnel !



Pouvoir d'Achat

De qui se moque-t-on ? DE NOUS !

□ **Le pouvoir d'achat a été remis sur la table par la manif du 20 novembre. Mais les réponses présidentielles sont de l'ordre de la provocation, sans un euro en plus !**

Que diraient-ils, si les syndicats réclamaient 200 % de hausse des salaires et pensions ? « *Excessifs, irresponsables, jusqu'aubou-tistes* »... pour les plus aimables !

Et pourtant, c'est ce qu'a fait, pour lui, un président censé être monreur d'exemple : « *anecdote* » disent certains, ou « *bon, oui, c'est pas normal, mais passons à autre chose* »...

Anecdote ? Non ! Car on est en plein dans le débat sur ces richesses produites et si mal réparties. Car, de la même manière, les 50 patrons les mieux payer de France reçoivent 316 années de SMIC en salaire + des retraites à faire pleurer, et en 2006 les patrons se sont augmentés de + 25%.

A côté de ça, quel est le quotidien d'un retraité ou salarié ? La galère, la vraie, pour joindre les deux bouts même en comptant chaque sous !

Même Sud-Ouest (18/11) reconnaît que « *la fracture sociale n'est pas près d'être réduite* » car « *l'étude de l'INSEE montre que la réduction des inégalités à ralenti* ». Formule light, pour ne pas dire : elle s'est creusée !

L'INSEE « *ne reflète pas la consommation réelle d'aucun ménage* » et c'est D. Guedes, un des patrons de l'institut, qui parle... c'est dire !

En clair, la part de nos dépenses « contraintes » (loyer, alimentation santé...) est largement sous estimée.

Ainsi, selon les chiffres officiels : « *Chez 20% des ménages les plus modestes, les « contraintes » sont passées de 52 à 72 % du budget* ».

Et encore, lors de la rédaction de cette étude, les « experts » ne connaissaient pas les derniers chiffres publiés : « *+ 8,9 % pour les carburants, + 8,9 % pour le lait, + 7,6 % pour le fromage et les œufs, + 5,4 % pour le pain et les céréales pour le mois d'octobre 2007* » !



Avant même ces derniers chiffres, « *le beurre a augmenté entre 2006 et 2007 de 48 %, le maïs de 50 %, le soja de 67 %, le blé de 140 %. Le gaz de 40 % en 3 ans, le fuel domestique de 60 % en 5 ans, les loyers de 30 % en 8 ans, l'essence de + 12 %... en 1 an* » etc. Et, selon le FMI « *les prix alimentaires à travers la planète ont bondit de 23 % en 18 mois* ».



Pouvoir d'Achat

De qui se moque-t-on ? DE NOUS !

- Suite de la page 4 -

Une fois le tableau dépeint, reste à passer aux actes. Et des actes, il n'y en a pas sur l'essentiel : salaires et pensions.

Rien que du baratin... pour ne pas augmenter les salaires et les pensions, seule mesure vraiment efficace pour répartir un peu mieux les richesses et regagner du pouvoir d'achat.

De plus, les scandaleuses franchises médicales, la redevance TV dont les personnes âgées ne seront plus exonérées, sont des mesures prises au 1^{er} janvier 2008... qui aggravent la perte du pouvoir d'achat ! Tout comme les écotaxes, qui pénalisent plus ceux qui gagnent le moins !

Quant au pouvoir d'achat des retraités, il est plus que gravement attaqué par l'indexation sur les prix au lieu des salaires !

Enfin, quand F Fillon dit que « *le pouvoir d'achat dépendra de la croissance à venir* » (histoire de renvoyer, comme toujours, cette question... à plus tard/jamais), cela signifie aussi... qu'il estime que les richesses produites sont actuellement bien réparties ! Pas question d'y toucher !

De qui se moque-t-on ? Mais de nous pardi !



Comment baratiner sur le pouvoir d'achat sans augmenter les salaires et les pensions ?

Telle était la mission présidentielle jeudi dernier à la TV. Au contraire de « revaloriser » le travail qui signifierait augmenter les salaires dans l'horaire légal, c'est bien supprimer a terme les RTT (et ouvrir le travail au dimanche) qui est le tronc de sa politique accompagné de la remise en cause du code du travail pour plus de flexibilité des salariés. Le Medef a applaudi !

Rien à voir avec les 202 % d'augmentation qu'il s'est accordé, et les revenus supplémentaires que le bouclier fiscal (qu'il a curieusement oublié de citer) rapporte aux plus riches et, eux, ... sans travailler plus !

L'incitation aux patrons à négocier relève de la farce puisqu'il n'y a pas d'incitation à conclure. Le déblocage de la participation anticipe sur un versement qui appartient déjà au salarié (!), s'il existe. Les allègements de cotisations vont affaiblir retraites et sécu : on payera l'addition !

Par contre, pas un mot sur le pouvoir d'achat des retraités. Rien non plus sur les franchises médicales, qui vont diminuer le pouvoir d'achat de tous dès janvier, et ça, c'est la seule chose qui soit du concret... immédiat !



Retraites

Toujours les mêmes qui trinquent !

□ **Le Conseil d'orientation des retraites vient de rendre public son 5ème rapport qui confirme l'énorme baisse du pouvoir d'achat pour les retraités, mais qui prépare aussi le terrain au gouvernement pour augmenter encore les annuités !**

La principale nouveauté tient du constat d'une dégradation à court terme plus importante que prévue des comptes du régime général due aux départs anticipés pour carrière longue, seule mesure positive de la loi Fillon de 2003.

Ce rapport confirme que « l'hypothèse d'un recul des âges de départ à la retraite dans les secteur privé (...) ne s'est toutefois pas vérifiée ». Le COR indique que « les comportements d'offre de travail des seniors sont passibles d'une grande inertie ». En clair, les entreprises se débarrassent toujours autant de leurs salariés âgés.

Le COR confirme la dégradation du niveau des pensions par rapport aux salaires. Sa cause se trouve dans l'allongement de la durée de cotisation, mais surtout dans l'indexation sur les prix, et non sur les salaires.

Ainsi, « les taux de remplacement net des régimes complémentaires seraient divisés par deux entre les générations 1938 et 1985 et la baisse de taux de remplacement net global serait de l'ordre de 20 points ».

Le COR note que le ratio de la pension moyenne nette sur le revenu

d'activité moyen baisserait de 23 % à l'horizon 2050. Ces évolutions sont-elles inévitables ?

Le COR, qui cherche à justifier l'augmentation de la durée de cotisation (41 ans) voulue par le gouvernement, indique qu'il faudrait un point de PIB supplémentaire, à réglementation inchangée, à l'horizon 2020.



Le rapport de janvier 2007 tablait sur 0,7 point. La différence est minime et ne justifie aucun catastrophisme et elle est nettement moindre que la marge d'erreur des projections économiques sur la période.

Le COR rappelle que l'indexation sur les salaires (indexation sur l'inflation majorée de 0,9 point) représenterait, selon son rapport de 2005, 2,1 % du PIB.



Retraites

Toujours les mêmes qui trinquent !

- Suite de la page 4 -



Depuis les projections démographiques se sont améliorées comme l'a indiqué l'INSEE en 2006, les besoins de financement en seront réduits d'autant. Il est donc possible de stopper la spirale régressive en augmentant très légèrement les cotisations patronales.

Une vision catastrophique est d'autant moins fondée qu'un rééquilibrage du partage de la valeur ajoutée, la richesse créée par les entreprises, est tout à fait envisageable.

Il n'est pas acceptable de considérer pérenne la baisse très importante de la part des salaires de ces dernières années (près de 8 points pour les sociétés non financières), alors que la productivité du travail a continué de croître fortement (50 % en 20 ans).

Un rééquilibrage de la part des salaires, qu'une hausse des cotisations patronales peut amorcer, aurait des effets neutres sur les entreprises s'il était compensé par une baisse des dividendes aux actionnaires.

Un train peut en cacher un autre

□ Dans la logique qui préside à la tête de l'Etat (jeter en pâture des boucs émissaires à la vindicte, sous les applaudissements du Medef et des fortunés) la campagne d'intox a été sans limite pour opposer les cheminots à la population.

Il s'agissait de casser la grève d'un secteur où les salariés ont encore un rapport de force important, pour continuer la remise en cause des retraites de tous (rendez vous pour le régime général en 2008 ; voir Lien Sud n°29), et de manière générale des droits des salariés.

Pendant qu'on « casse » du cheminot, du fonctionnaire, du salarié qui lutte, on détourne les regards des véritables privilégiés et, donc, de l'essentiel : la répartition plus équitable des richesses. Car, la vérité, c'est que la France n'a jamais été aussi riche et la répartition des richesses jamais aussi inégalitaire !

Mais, rien n'est joué. Que ce soit sur les annuités, le montant des pensions et salaires, les franchises : la crise sociale demeure. D'autres rendez-vous s'annoncent. Que l'on soit du public ou du privé, unissons nos forces. Il n'y a pas d'autres façons d'y arriver.



Comment ça marche ?

Prendre sa retraite en 2008

□ Si vous devez prendre votre retraite en 2008, voici des infos sur un système qui régresse chaque année...

Si vous avez 60 ans en 2008 et envisagez de prendre votre retraite, votre pension du régime des salariés sera calculée ainsi :

» **salaires annuels moyens x taux x nombre de trimestres dans le régime général (dans la limite de 160) divisé par 160.** Si vous êtes né avant 1948 voir le tableau.

Le taux plein de 50% sera accordé si votre retraite est à 65 ans, et dès 60 ans si pension d'invalidité ou inaptitude au travail. Sinon, vous aurez le taux plein entre 60 et 65 ans si votre carrière totalise 160 trimestres. Chômage, maladie, maternité, peuvent être assimilées au travail.

Si vous ne justifiez pas de ces 160 trimestres, un abattement sera appliqué. Pour ceux nés en 1948 chaque trimestre manquant pour atteindre soit 160 trimestres, soit 65 ans réduira le taux de 50% de 0,9375.

Le nombre de trimestres manquant retenu est le plus favorable. La retraite ne peut être liquidée à un taux inférieur à 31,25% pour ceux de 48.

Exemple : Né en mars 1948, retraite en avril 2008 avec 150 trimestres. Il manque 10 trimestres pour atteindre 160 trimestres ou 20 trimestres pour fêter ses 65 ans. Le taux avec 10 trimestres manquants, est de 40,625 % ($50\% - 0,9375\% \times 10$).

Tableau récapitulatif... si on les laisse faire !

Dans la seconde partie de ce tableau, apparaissent les mesures... que le gouvernement s'apprête à annoncer en 2008 (41 ans) mais qu'il faudra combattre !

Né en :	Calcul meilleurs années	Trimestres pour taux plein	Trimestres maxi dans régime général	Décôte (1)	Taux mini retraite (2)
1943	20	160	150	1,25	25 %
1944	21	160	152	1,1875	26,25 %
1945	22	160	154	1,125	27,50 %
1946	23	160	156	1,0625	28,75 %
1947	24	160	158	1	30 %
1948	25	160	160	0,9375	31,25 %
1949	25	161	161	0,875	32,50 %
1950	25	162	162	0,8125	33,75 %
1951	25	163	163	0,75	35 %
1952	25	164	164	0,6875	36,25 %



(1) Abattement sur taux de 50% si trimestres insuffisants pour taux plein. Pour ceux nés après 1952, l'abattement sera de 0,625 % par trimestre manquant (2) Après décote, le taux sur le salaire moyen annuel ne peut être inférieur aux % indiqués. Taux de 50 % automatique si retraite à partir de 65 ans.

Exemple : Né en 1946, prend sa retraite à l'automne 2007 avec 156 trimestres : Taux de pension = $50 - 4 \times 1,0625\%$ soit 45,75 %. Si salaire moyen annuel de 24000 € sa retraite sera de 24000 € x

$45,75 \times 156/156 = 10980$ €/an. Si retraite à l'automne 2008 avec 160 trimestres : Taux plein = 24000 € x 50 % x $156/156 = 12000$ €/an. On retrouve cette différence avec les complémentaires.



ECHOS DE SME ET ROXEL

Echos de SME

□ Au C.E du 29 novembre, on peut noter une forte activité CEP par des commandes supplémentaires, au Perchlorate avec six intérimaires jusqu'à la fin de l'année. En Finition une montée de l'activité en février due à des demandes de la chasse.

Pour ce qui concerne les intérimaires, il est prévu 15 personnes extérieures : CEP : 6 Opérateurs, CND : 4 contrats jusqu'à fin avril. Pérennisation de poste si suite du contrat volutes, CLB/LA : 3 Opérateurs (2 en prolongations plus une en supplément.), LBM : 1 Opérateur, St Hélène : 1 Opérateur.

Embauches : Au 1^{er} janvier 2008, il y aura 10 embauches : 1 Employé à la comptabilité, 2 Opérateurs au malaxage (DPS), 1 Ouvrier de sécurité à STC, 5 Opérateurs au CEP (embauches d'intérimaires), 1 Opérateur CGP.

Se rajoute 2 autres déjà prévus : 1 Technicien Méthode pour ST, 1 Opérateur Labo au CLB/LA.

Des postes sont ouverts sur Mobilis : 2 Techniciens supérieurs gestion outillage (DPS), 2 Mécaniciens (ST/UMH), 1 Technicien supérieur électrotechnique, 1 Technicien supérieur industrialisation (DMP).

5 postes pourraient être disponibles pour des personnels de St Médard dont 2 dès le premier semestre 2008.

Enfin, la décision de la direction de sous traiter le magasin général continue de susciter l'opposition de SUD, et le manque d'information des élus a été dénoncé lors de cette réunion du C.E.



Echos de ROXEL

□ Sur Roxel la charge de travail est importante en décembre. On note aussi du travail de nuit au CICC une semaine en novembre et une heure supplémentaire de travail au laminage extrusion depuis mi-novembre.

Du côté des effectifs, toujours pas d'embauche. On compte 227 emplois (43 ouvriers, 95 ATAM, 89 cadres).

Il faut ajouter 10 PRP phase II, 9 apprentis, 6 stagiaires, 8 détachements sur Angoulême, 5 contrats professionnels)

Concernant l'amiante, il y a 12 départs enregistrés (2 ouvriers, 5 ATAM, 5 cadres).





*Menu du Repas
de Fin d'Année*



Kir

Fondant de Saumon

Roti de Biche Grand Veneur

Fromage

Fondant Poire Caramel

Café

Vin compris



Pour quitter 2007...

**Repas de fin
d'année de l'UPR**

■ Le repas de fin d'année de l'Union des Préretraités et Retraités SUD de SME et ROXEL aura lieu le :

▶ **Judi 20 décembre** à 12 h à la Cafétéria de la SNPE (Salle Montaigne).

▶ Menu (ci-contre) tout compris : 15 €

▶ Inscriptions jusqu'au 13 décembre :

Marie France Hazéra

Tel : 06-21-43-39-00



Rendez-vous

21 Dec



Amiante :

**Georges Sanchez devant le TASS en
faute inexcusable de l'employeur**

(voir le n° 25 du Lien Sud)

**9h devant le tribunal Rue des frères Bonie Bx.
Il est prudent d'appeler le syndicat (05.56.70.79.00)
la veille pour vérifier si c'est maintenu.**

PLAFOND SECU 2008

■ Le plafond mensuel de la sécurité sociale a été fixé à 2773 € pour 2008, soit une hausse de 3,4 % par rapport à 2007 (2682 €).

20 Dec



**Repas des
préretraités et
retraités SUD
SME / ROXEL**

🕒 12h Cafétéria
SNPE (Montaigne)

31 Jan



2008

**Réunion
Préretraités et
retraités SUD
SME / ROXEL**

🕒 14 h au local
SUD du site

*Bonnes Fêtes à
Toutes et à Tous*